

## QUELQUES REFLEXIONS POUR PREPARER LA REUNION DU COLLEGE DES ENSEIGNANTS DU 7 JUILLET

O. THUAL, 30 juin 2005

### Résumé

Cet article contient quelques réflexions *personnelles* sur les points de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Collège Des Enseignants (CDE) prévue le jeudi 7 juillet mai à 14h en salle Castex :

1. Approbation du précédent compte-rendu
2. Informations diverses
3. Le point sur les emplois du temps et la répartition des charges
4. Répartition des charges pour les intervenants non titulaires
5. Organisation des contrôles de connaissances
6. Recrutement des étudiants
7. L'avenir des mastères spécialisés
8. Quelques tâches d'intérêt général
9. Points divers et points à programmer pour la prochaine réunion

### 1 . Approbation du précédent compte-rendu

Le projet de compte-rendu de la précédente réunion du Collège Des Enseignants est lisible sur l'Intranet du Département <http://www-hmf.enseeiht.fr> dans la partie « [Vie Interne DHMF](#) ». Merci de m'envoyer des suggestions de modifications avant la réunion.

### 2 . Informations diverses

- Système d'Information du Département (Internet, Intranet, cours en ligne, ...)
- Diffusion de l'information (réunions, intranet, liste « gastronomique », ...)
- Informations du comité de sélection des étudiants n+i (Debenest, Eiff, George, Legendre, Thual).
- Information du comité de sélection des admis sur titre (Crausse, George, Thual).
- Information des comités de sélection LAPAD (George) et VEP (Crausse, Thual).
- Bref compte-rendu des soutenances de PFE de juin.
- Soutenances de PFE de septembre : rapporteurs / contacts / lunch
- Constitution d'une [base de données](#) sur les relations industrielles
- Stages courts de formation continue
- Compte-rendu du Conseil de Département

- Compte-rendus des réunions de bilan
- Appel d'offre de septembre pour les équipements
- Achats de livres Cépaduès
- Problèmes de parking à l'ENSEEIHHT dès la rentrée
- Organisation de cours de communication : créneaux des TP
- Prochaine réunion CDE le vendredi 9 septembre à 14h salle Castex

### 3 . Le point sur les emplois du temps

Les informations principales sur le programme de la rentrée sont lisibles sur le site :

<http://www-hmf.enseeiht.fr/foretu/file/procur>

On y trouve le « [Programme pédagogique transitoire pour la rentrée 2005](#) » avec la liste des enseignements et la répartition de charge des enseignants titulaires (mise à jour du 24 juin). La « [Grille des emplois du temps](#) » mérite un examen attentif avant implémentation dans le logiciel [CELCAT](#) et confrontation avec la disponibilité des salles de cours.

Le travail consistant à chiffrer le coût de chaque semestre reste à faire. Il permettra d'aider les Collège Des Enseignants et le Conseil de Département à orienter les efforts.

Il reste un certain nombre de charges non pourvues parmi lesquelles :

- Organisation d'une ou plusieurs conférences métiers
- Aide pour les relations internationales

Il reste à organiser les appels d'offres suivants :

- TPLD : moins d'une dizaine de groupes, avec un enseignant chargé de coordonner l'ensemble.
- Mineures : cinq mineures au maximum par session avec un enseignant coordonnateur par session.

### 4 . Répartition des charges pour les intervenants non titulaires

Les 4 demi postes d'ATER seront théoriquement occupés par : Th. Bonometti, L. Vignal, M. Moreau et P. Otheguy. Les 5 moniteurs actuels seront automatiquement reconduits pour l'année prochaine : A. Albitar, M. Cochet, J. Favrier, A. Couzinet et Y. Hallez. Un 6<sup>ème</sup> poste de moniteur sera peut-être ouvert en septembre. Un appel d'offre pour ce poste, ainsi que pour les vacances est disponible à l'adresse :

<http://www-hmf.enseeiht.fr/offres/ao-dhmf.htm>

Il nous appartient de diffuser cet appel d'offre dans les cercles qui nous semblent pertinents (je me suis limité à l'IMFT pour l'instant). Les réponses à cet appel d'offres sont lisibles avec mot de passe (me contacter si vous l'avez oublié) à l'adresse :

<http://www-hmf.enseeiht.fr/guppy/restricted/restricted.php>

Les équipes enseignantes sont invitées à pressentir les intervenants (TD ou TP) qui pourraient, selon elles, les renforcer au mieux, en les invitant à m'envoyer leur CV + lettre de motivation (pour affichage sur le site ci-dessus) si ce n'est pas déjà fait.

La sélection définitive des intervenants aura lieu lors de la réunion du CDE du vendredi 9 juin (14h salle Castex). Mais il serait bon que les candidats éventuels puissent préparer leurs enseignements pendant l'été.

En résumé, je me propose de recenser les propositions d'intervenants (avec volume horaire) émanant des équipes enseignantes, pour les intégrer dans les [syllabi détaillés](#).

## **5 . Organisation des contrôles des connaissances**

Les notes des examens de rattrapage de septembre devront parvenir au secrétariat avant jeudi 8 septembre à 8h du matin. Le créneau conseillé pour la tenue de ces examens est le lundi 5 septembre ou le mardi 6 septembre.

Conformément au Règlement de Scolarité de l'ENSEEIH (Article 2) les modalités des contrôles connaissances doivent être arrêtées un mois après le début des cours. Je compte donc les mettre en ligne au plus tard le 15 octobre (dates, nature, coefficients). Pour un meilleur suivi des étudiants, je souhaite que les notes de TP soient communiquées indépendamment des autres notes.

Ce même règlement prévoit que les notes doivent être communiquées au plus tard trois semaines après la tenue des épreuves. Je propose le changement d'état « charge solide » vers « charge plastique », voire « fluide » pour tout dépassement du délai.

Notons enfin les nouvelles dispositions du [Règlement Intérieur du Département](#) prévoient la possibilité de grouper en septembre les contrôles de rattrapage pour raison médicale avec ceux décidés par le jury en cas de notes insuffisantes.

## **6. Recrutement des étudiants**

La commission de sélection des admis sur titre 1Hy et 2Hy est constituée de P. Crausse, J. George et O. Thual (elle peut être renforcée si nécessaire). Le recrutement en 2Hy n'a pas été ouvert pour la rentrée 2005. Une proposition consisterait à le rouvrir pour la rentrée 2006 et à considérer que l'on considère avec attention tous les profils éligibles (et pas seulement les étudiants de Licence). L'organisation d'auditions peut être envisagée.

Le Département recrute aujourd'hui les effectifs suivants en CPGE : 18 MP, 18 PSI et 18 PC et doit exprimer son choix chaque année. Une péréquation prenant en compte le classement des derniers entrés pourrait être effectué (par exemple plus de places en PSI si le Département est mieux classé pour cette section que pour les autres).

La commission de sélection des Mastères Spécialisés est constituée de P. Crausse et O. Thual (elle pourrait être renforcée).

## **7. L'avenir des mastères spécialisés**

Le Département gère actuellement une « Année de Spécialisation Hydraulique » qui comprend deux options : « [Hydraulique](#) » (HY) et « [Mécanique des Fluides Numérique](#) » (MFN). Cette formation, validée par la CTI (Commission du Titre d'Ingénieur), fait l'objet de

deux Mastères Spécialisés (HY et MFN), qui est un « label » attribué par la CGE (Conférence des Grandes Ecoles). Les étudiants qui n'ont pas déjà un diplôme d'ingénieur obtiennent à la fois le DHET (Diplôme des Hautes Etudes), qui est un diplôme de l'INPT, et le Mastère Spécialisé s'ils ont plus de 12/20.

Le paysage sera un peu plus simple à la rentrée 2006. Les Années Spéciales n'existeront plus et il ne restera plus que un ou plusieurs Mastères Spécialisés (label CGE) couplés avec le DHET (diplôme INPT).

D'autre part, les dossiers de renouvellement des Mastères Spécialisés sont à déposer en novembre. Il nous appartient de choisir entre plusieurs solutions :

- Disparition du Mastère MFN (effectifs trop faibles) et maintien du Mastère HY
- Création d'un Mastère Spécialisé « Hydraulique – Mécanique des Fluides » avec trois options (Energétique, MFN et HY)
- Combinaison des propositions précédentes.

### **8. Quelques tâches d'intérêt général.**

Dans un avenir proche, la séance de cours ou TD de 1h45 sera comptée 1h45 au lieu des 2h actuelles. J'espère que les enseignants continueront à répondre aux questions des étudiants pendant les pauses. Aujourd'hui, ces 15mn de différence se justifient pas cette disponibilité vis-à-vis des questions des étudiants, mais aussi par un certain nombre de tâches d'intérêt collectif non rétribuées.

Pour la rentrée 2005, voici une liste de telles tâches à se répartir :

- Comité de sélection des admis sur titre (Crausse, George, Thual)
- Comité de sélection et suivi des étudiants n+i (Debenest, Eiff, George, Thual).
- Participation au jury LAPAD (George)
- Participation au jury VAP (Validation des Acquis Professionnels) (Crausse, Thual).
- Examen des dossiers VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) (Crausse, George, Thual).
- Participation aux jurys de PIF : potentiellement tous
- Participation au PFE avec tutorat : potentiellement tous
- Organisation des enseignements de sciences humaines et sociales (Crausse, Legendre).
- etc... car je dois en oublier

### **9. Points divers et points à programmer pour les réunions suivantes.**

Les contributions à cette rubrique sont les bienvenues.

## **REFERENCES**

[1] L'INTRANET du Département : <http://www-hmf.enseeiht.fr>

[2] Tous les articles du journal interne du Département : [EPI-DHMF](#)

[retour](#)